



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 12.01.2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1 - Demande de subvention au titre de la DETR 2021

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les travaux de vidéo protection pour un montant estimé HT de 32 485.25 euros,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR 2021 la plus élevée possible,

2 - Demande de subvention au titre du FIPDR pour 2021

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les travaux de vidéo protection pour un montant estimé HT de 32 485.25 euros,
- Sollicite une subvention au titre du FIPDR 2021 la plus élevée possible,

3- Aide exceptionnelle du Conseil Départemental de Loir et Cher

Le conseil municipal après délibération à l'unanimité :

- décide d'autoriser Mme le Maire à signer les devis concernant la clôture du lagunage pour 9 474.50 euros HT de l'entreprise COTE JARDIN de Le Controis en Sologne et le devis de sécurisation de l'escalier menant au premier étage de la mairie de l'entreprise La Menuiserie Couddoise de Couddes pour 4 023.72 euros HT et tout document nécessaire à ce dossier et
- d'inscrire les dites sommes sur le budget Assainissement et le budget communal 2021.

4 - Vente de matériel de voirie intercommunal

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide la vente de matériel intercommunal (tracteur FIAT, broyeur d'accotement, gyrobroyeur et bennette agricole) en accord avec la commune de Choussy,
- indique que ces matériels ont trouvé acquéreurs et
- autorise Mme le Maire à se charger des modalités de vente et reverser la moitié du montant de la vente à la commune de Choussy.

Publié le 15.01.2020
Le Maire,
Cécile Gomes Recchia

Le Maire,
Cécile Gomes Recchia

